



MARDI 22 MAI, tous en grève pour la défense des services publics, des agents et des statuts !

Ce ne sont pas moins de neuf organisations syndicales de la fonction publique qui appellent à la grève et aux manifestations du 22 mai (FO, CGT, CFDT, CFTC, FSU, UNSA, Solidaires, CGC, FA-FP).

En effet, dans le prolongement des mesures d'austérité antérieures, **les mesures négatives continuent de s'accumuler pour les agents de la fonction publique et les services publics**. Elles sont aggravées par l'opération « Action publique 2022 ».

La politique du gouvernement :

- **baisse des rémunérations** par gel prolongé de la valeur du point d'indice (- 16 % depuis 2000), hausse de la CSG et des cotisations, « rémunération au mérite », remise en cause des systèmes de pensions
- rétablissement de la **journée de carence**
- **extension de la contractualisation** (déjà 20 % des agents) et remise en cause du principe de carrière, avec en ligne de mire la **fin du statut**
- **120 000 suppressions de postes** annoncées et plan de départs vers le secteur privé
- **remise en cause des instances de représentation** des personnels (CAP, CT, CHSCT)
- **délégations multipliées de missions de service public**, restructurations et suppressions de services et **privatisations** annoncées ou accentuées (soins, impôts, amendes, justice, service ferroviaire, énergie - privatisation de 250 barrages hydroélectriques -, poste, ...).
- Comme dans le secteur privé, la **fin de toutes les garanties collectives**, pour les fonctionnaires comme pour les usagers (accès aux soins, diplômes nationaux du baccalauréat et de la licence, ...).

Nous revendiquons :

- ➔ rattrapage de la perte de pouvoir d'achat par hausse de la valeur du point d'indice, compensation pérenne de la hausse de la CSG, maintien du système des pensions, du code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL
- ➔ abrogation du jour de carence qui stigmatise les fonctionnaires et allonge les congés maladies
- ➔ maintien du statut, missions pérennes assurées par des fonctionnaires sous statut, avec création des postes nécessaires, abandon de toutes les mobilités forcées, respect du principe de carrière avec amélioration de celle-ci,
- ➔ maintien de toutes les instances représentatives
- ➔ **Respect des principes d'égalité territoriale du service public pour tous les usagers, de solidarité et de justice sociale. Maintien des diplômes nationaux et grades universitaires**, attribution des moyens humains et matériels pour faire son travail et remplir les missions au service de tous, qui s'accroissent du fait de l'augmentation et du vieillissement de la population : hôpitaux, EHPAD, gardiens de prison, police, enseignement scolaire, enseignement universitaire, recherche, collectivités territoriales, services sociaux, services de l'emploi, services de la formation professionnelle, ...

Il est plus que temps de donner un coup d'arrêt à cette politique !

Dans l'unité syndicale, les cheminots ont entamé une puissante grève pour le service public ferroviaire.

Dans la fonction publique la mobilisation du 22 mars était massive, il faut que celle du 22 mai soit énorme !

Manifestations dans la Loire

Saint-Étienne, 10H30 : départ de la place Jules-Ferry (sous Centre Deux) - Roanne, 10H30 : départ de la gare

14 mai 2017



Les neuf organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Hospitalière et de la Fonction publique Territoriale à la grève et aux manifestations le mardi 22 mai 2018.

Elles exigent un dialogue social respectueux des représentants des personnels et appellent les agents à dire leur rejet du projet de suppression de 120 000 emplois et le recours accru au contrat qui dégraderont les conditions de travail des agent-es, considérant que le développement de la contractualisation constitue une attaque contre le statut de même que la possible rémunération « au mérite » assise sur des critères antinomiques de ceux du service public. Elles rappellent leur opposition à la remise en cause des CAP et à la disparition des CHSCT, comme à toutes mobilités forcées vers le secteur privé.

Dans le cadre du rendez-vous salarial du mois de juin, les organisations appellent les agents à exiger que le gouvernement propose des mesures qui permettent une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous : fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation, rattrapage des pertes subies, abrogation de la journée de carence, compensation pérenne de la hausse de la CSG, respect des engagements en matière d'évolution de carrière, amélioration des déroulements de carrière.

Les organisations sont attachées à une Fonction publique rendant des services de qualité à toutes et tous les usager-es sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale, à la nécessité aussi de conforter les agent-es dans leurs rôles et dans leurs missions. Fortes de ces valeurs, elles appellent le Gouvernement à être extrêmement vigilant sur les suites à donner au futur rapport du Comité Action Publique 2022.

D'ores et déjà, elles appellent à un rassemblement devant Bercy le 15 mai à midi à l'occasion de l'ouverture du chantier consacré au recours au contrat. Un point Presse sera organisé sur place à cette occasion. Les agents sont ainsi invités à exprimer leur désaccord avec la volonté du Gouvernement d'élargir le recours au contrat et à dire leurs attentes d'une amélioration des conditions d'emploi des contractuels et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'accès à l'emploi titulaire.

Paris, le 4 mai 2018